

des Princes &c. Decemb. 1724. 407

de celle que j'avois sur le sourcil, quoique le matin on y eut trouvé du pus & de la pourriture. Je sentis aussi le même jour sur le soir que mes yeux guérissent, & j'ai cette confiance au Saint qu'il m'obtiendra une guérison parfaite, quoique 3. habiles Medecins ayant observé mes yeux, ayent jugé qu'ils avoient été si fort incommodés par la grande poussiere des platras, s'y étant déjà formé de grandes taves, que j'en serois du moins incommodé le reste de mes jours. Nonobstant tout cela, j'ai refusé leurs soins, je n'ai pas voulu qu'ils y aplicassent aucun remede, & j'experimentalai que par cette seule application des Reliques du Saint, mes yeux recevoient un grand soulagement. En effet étant retourné à la Chapelle sur le soir 22. de ce mois, n'ayant pû souffrir jusqu'alors l'aproche d'une lumiere très-foible, j'en sortis en portant à la main un gros flambeau allumé à quatre meches, sans sentir aucune peine dans mes paupieres. Pour perpetuer la memoire d'un si grand Miracle, que Dieu, par l'intercession de St. Philippe de Nevi, a operé en moi miserable pecheur, & pour augmenter la devotion des Fideles envers un si insigne Bienfaiteur, & si aimable Protecteur, j'ai voulu écrire, & faire enregistrer cette Relation, la confirmer de ma propre souscription, & sceller de mon Sceau, afin qu'on ne puisse pas douter de la verité des faits qu'elle contient. Fait à Naples dans mon Couvent de Ste. Catherine de Formelle ce Mardi 22. Juin 1688. †. F. Vincent-Marie Card. ORSINI, Archevêque de Benevent. DINI, Secretaire.

III. Le mot de l'Enigme du mois dernier est
les Lunettes.

ENIGME.